Onzième année N° 51 — Numéro, 5 centimes — Samedi 21 Mars 1914

ANNONCES :
La ligne ou son espace
Valais 15 cent. — Suisse 20 cent.
Etranger 30 cent.
Réclames : 50 cent. la ligne.
Minimum pr une annonce : 75 cent.

Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler,** Sion, Lausanne, Montreux, Genève, Fribourg, etc., et au Bureau du Journal.

NOUVELLISTE VALAISAN

ABONNEMENTS :

	Un an	6 mois	3 mois
Sans Bulletin	4.—	2.50	1.50
Avec Bulletin	6.—	3.50	2.—

Etranger : Port en sus.

Rédaction, Administration, Bureau du Journal
ST-MAURICE
Téléphone 8

Journal du Matin, paraissant à St-Maurice, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI.

Triste Spectacle

Le régime radical et radical-socialiste de France ne se relèvera que fort difficilement des trois balles de revolver qui ont tué le directeur du *Figaro*.

A l'étranger, il n'y a, ces jours, qu'une voix pour dire : « Quel monde ! Quel triste monde ! »

Et s'il fallait un argument de plus aux hommes politiques italiens pour combattre le divorce que des inconscients cherchent à introduire légalement dans le royaume, ils le trouveraient tristement éloquent, hélas ! dans le ménage Caillaux.

Le mari et la femme sont des divorcés et les dernières indiscrétions du Tout-Paris nous apprennent qu'ils étaient sur le point de « se rendre leur parole » lorsque le drame éclata.

Celui-ci serait même la conséquence indirecte d'une situation de ménage plus que tendue.

Franchement, n'est-il pas humiliant pour une grande et noble nation comme la France, où il n'y a qu'à se courber pour ramasser à pleins bras et à pleines mains des hommes d'Etat de premier ordre entourés de considération et de respect, n'est-il pas humiliant, disons-nous, de rencontrer dans le haut personnel gouvernemental tant de foyers irréguliers ?

Certes, ce n'est pas nous qui irons jusqu'à affirmer que tout fut parfait sous la monarchie et sous l'empire.

Ce serait un mensonge stupide.

Mais, alors, au moins, le divorce n'existait pas à l'état d'institution, et la femme honnête ne consentait pas à s'asseoir à la même table que la malheureuse qui avait brisé une famille.

Aujourd'hui, tout cela est parfaitement reçu, et on a vu que le soir même où elle a assassiné M. Calmette, Mme Caillaux devait dîner à l'ambassade d'Italie.

Le divorce détruit même tous sentiments de convenance et de délicatesse.

Mais il porte parfois loin.

Et, comme dans la fable célèbre, on peut dire des hommes du gouvernement actuel de la France, à propos de l'horrible drame de la rue Drouot :

Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient [frappés.

Mme Caillaux, surexcitée par des scènes de ménage et par l'abandon dont elle était menacée, a crû que des balles de revolver, contre un adversaire politique de son mari, allaient lui redonner un cœur et lui maintenir une maison.

Ah ! bien oui, elles n'ont que précipité des chutes.

C'est, maintenant, le divorce complet entre le gouvernement et la nation, le divorce au sein du gouvernement, et la justice elle-même se trouve atteinte gravement par les éclaboussures du sang de M. Calmette.

Le directeur du *Figaro* affirmait depuis trois mois qu'à aucun moment on n'avait voulu lessiver, régler l'affaire Rochette — ce banquier filou qui a raflé de beaux millions à l'épargne française — et il s'apprêtait à apporter la preuve matérielle de son affirmation.

Mme Caillaux, en tuant l'homme, croyait détruire la preuve, et, par ce service *éminent* rentrer dans les bonnes grâces de celui qui lui échappait.

Et voilà qu'à la tribune de la Chambre — alors que le corps de la victime n'était pas encore refroidi — M. Barthou a lu le document qui montre MM. Caillaux et Monis interrompant les devoirs judiciaires pour les intérêts de leur politique.

Le scandale est grand.

Et, comme une blessure inguérissable, se rouvrant périodiquement et de laquelle coule un mauvais sang, l'affaire Rochette, greffée à l'assassinat de M. Calmette, tient le régime au flanc jusqu'à ce qu'il en meure.

Ch. SAINT-MAURICE.

ECHOS DE PARTOUT

Une oreille coupée. — Un bizarre accident est arrivé mercredi matin, à la gare de Gléresse, Berne. Un serre-frein, nommé Hans Rosch, était appuyé à la barre de fermeture d'un fourgon, lorsqu'à la suite d'un choc, la porte se ferma brusquement, M. Rosch a eu une oreille coupée et des blessures à la tête. Son état, toutefois, n'inspire pas d'inquiétudes.

Le mal des montagnes. — Les docteurs Bayeux et Chevalier viennent d'étudier, dans un travail qui a été présenté à l'Académie française des sciences par le Dr Roux, directeur de l'institut Pasteur, les origines du mal des montagnes. Les deux savants ont procédé à des dosages des gaz du sang, de l'oxygène et de l'acide carbonique, à Paris, à Chamonix et au sommet du Mont-Blanc. Lorsqu'on passe de Paris à Chamonix, l'oxygène augmente dans le sang, ainsi que l'acide carbonique. Si on continue à s'élever dans les hautes altitudes, l'oxygène, à partir d'un certain niveau, reste stationnaire dans le sang, et l'acide carbonique persiste à augmenter considérablement. Il en résulte qu'à une certaine altitude, différente suivant les individus, il se produit fatalement une asphyxie qui explique les malaises dont sont atteintes les personnes souffrant d'une maladie de cœur. D'après les recherches de M. Bayeux, le mal des montagnes s'accompagne d'une chute rapide de l'oxygène du sang.

Un curieux procès. — Un procès intéressant sera prochainement jugé par le tribunal de district du Bas-Toggenbourg, canton de St-Gall.

Voici de quoi il s'agit :

L'année dernière, le bataillon 84 était appelé à suivre un cours de répétition à Appenzell. Un des soldats de ce bataillon, qui exerce la profession d'aubergiste, avait obtenu, pour une raison ou pour une autre, d'être dispensé de ce service.

Or les chefs militaires de l'aubergiste, estimant que celui-ci s'était fait dispenser dans le but de pouvoir exploiter avec plus de profit son établissement pendant le séjour du bataillon à Appenzell, décidèrent de boycotter le dit établissement et d'interdire à la troupe d'y aller boire et manger.

Mais l'aubergiste ne l'entendit pas de cette oreille. S'estimant injustement lésé dans ses droits, il a intenté aux officiers responsables du boycott, soit M. le lieutenant-colonel Stabel, et M. le major Berlinger, de Ganterswil (Saint-Gall), une action en dommages-intérêts au montant de 5.000 francs.

La patrie des chiens. — Quel est le pays où « l'ami de l'homme » est le mieux accueilli, celui qui nourrit le plus de chiens ? se demande **L'homme libre.**

C'est la France ! Elle possède près de trois millions de toutous, et c'est un record que toute l'Europe lui envie. L'Allemagne la suit avec 1.400.000 chiens ; l'Angleterre avec 1.130.000 ; la Suède 513.000 et l'Irlande 366.000.

Peut-être vaudrait-il mieux avoir un peu moins de chiens en France et un peu plus d'enfants. Mais on ne peut pas tout avoir... ajoute notre confrère parisien.

Simple réflexion. —Rien n'est plus discuté que l'arbre par le vent et le promontoire par les vagues, mais c'est au secouement des branches que les racines connaissent la force de leur prise, et les rochers ne sont attestés que par les véhémentes auréoles des écumes...

Curiosité.

Le ministère de l'instruction publique de Prusse va demander le vote d'un premier crédit pour l'établissement d'un catalogue de la bibliothèque royale de Berlin et des dix bibliothèques universitaires prussiennes. Les frais de ce grand catalogue atteindront 1.300.000 francs. Il s'agit d'un ouvrage en soixante volumes in-folio comprenant toutes les acquisitions des onze bibliothèques jusqu'en 1892. Ce catalogue aura l'importance du catalogue du British Museum à Londres, qui est le plus volumineux que l'on connaisse.

Pensée. — Toute autre science est dommageable à celui qui n'a pas la science de la bonté.

Mot de la fin. — Au régiment. — Une recrue demande à entrer dans la fanfare du régiment.

— Vous voulez entrer dans la musique ! De quel instrument jouiez-vous dans le civil ?

— Du piano, mon capitaine.

Grains de bon sens

Code de règles morales

Je l'ai dit : Si un code de règles morales est toute la religion du *Confédéré,* ce n'est pas toute la religion chrétienne ; cependant ce serait déjà quelque chose, et même ce serait beaucoup, si ce code était celui de l'Evangile.

Pour nous, il n'y en a point d'autre, car il ne peut y avoir une morale pure, solide, capable de régler la conduite des hommes et de s'imposer à leur volonté en dehors de la loi divine, en dehors de la croyance à un Dieu vengeur du crime et rémunérateur de la vertu.

Jésus-Christ a réduit toute la morale aux deux maximes que tout chrétien connaît : *Aimer Dieu par-dessus toutes choses ; aimer son prochain comme soi-même pour l'amour de Dieu.*

En ces deux préceptes, dit-il, sont contenus toute la Loi et les Prophètes.

A qui accepterait la première de ces deux règles de conduite, on démontrerait facilement la nécessité d'un culte religieux et même d'un culte public rendu à la Divinité. Le *Confédéré* ne semble pas l'accepter.

Cependant le sage Législateur du Christianisme ne s'est pas contenté d'asseoir sa morale sur cette obligation générale et lumineuse de l'amour de Dieu et des hommes ; il est entré dans les conclusions et les détails qui en découlent ; il n'est aucune vertu qu'il n'ait commandée, aucun vice qu'il n'ait proscrit, aucune passion mauvaise qu'il ait tolérée, aucun état dont il n'ait tracé les devoirs.

Sa loi s'étend même jusqu'à nos pensées, jusqu'à nos désirs les plus secrets ; parce que c'est dans le sanctuaire intime de l'âme que prennent naissance les meurtres, les impuretés, les vols, les faux témoignages, les blasphèmes, il nous commande de veiller avec le plus grand soin sur les pensées de notre esprit et sur les affections de notre cœur.

Il fait donc découler la morale de sa vraie source qui est la volonté toute sainte de Dieu, notre Créateur, notre souverain Maître, et on sait quelles sanctions il lui donne : le ciel sera la récompense des justes, et l'enfer éternel la punition des méchants.

Cependant cet incomparable Moraliste n'a oublié aucun des motifs naturels et légitimes qui peuvent exciter l'homme à la vertu ; il promet aux observateurs de ses lois la paix de l'âme, le repos de la conscience, l'honneur de la vie, les bienfaits, même temporels, de la Providence : « *Prenez mon joug sur vous, dit-il, et vous trouverez la paix ; heureux les hommes qui sont doux, ils posséderont la terre ; ceux qui s'humilient seront élevés ; cherchez le royaume de Dieu et le reste vous sera donné par surcroît* ».

Et ce qu'il a commandé, il a commencé par le faire lui-même : « *Je vous ai donné l'exemple, dit-il à ses disciples, afin que vous fassiez comme vous m'avez vu faire. Je suis la Voie ; celui qui me suit ne marche point dans les ténèbres, mais il aura la lumière qui conduit à la Vie* ».

Voilà par où il l'emporte sur tous les autres docteurs de morale ; il a joint à d'admirables leçons un exemple plus admirable encore ; on comprend, après cela, qu'il ait réellement changé la face de la terre et entraîné une multitude innombrable de disciples de tout âge et de toute condition à la pratique de vertus inconnues jusqu'à lui.

Qu'on me permette d'appliquer à la morale évangélique les paroles de saint Augustin : « Tu apprends à tous leurs » devoirs envers Dieu ; tu conduis les » enfants avec tendresse, les jeunes » gens avec force, les vieillards avec » calme. Tu soumets les femmes à leurs » maris par une chaste et fidèle obéis- » sance ; tu donnes autorité aux maris » sur les femmes, non pour se jouer de » la faiblesse du sexe, mais pour suivre » les lois d'un sincère amour. Tu su- » bordonnes les enfants aux parents » par une sorte de libre servitude et tu » préposes les parents aux enfants par » une tendre autorité. Tu unis non seu- » lement en société, mais en une sorte » de fraternité, les citoyens aux ci- » toyens, les nations aux nations et les » hommes entre eux, par le souvenir » des parents. Tu apprends aux rois à » veiller sur les peuples, et tu prescris » aux peuples de se soumettre aux rois. » Tu enseignes avec soin à qui est dû » l'honneur, à qui l'affection, à qui le » respect, à qui la crainte, à qui la con- » solation, à qui l'avertissement, à qui » l'encouragement, à qui la correction, » à qui la réprimande, à qui le châti- » ment; et tu fais savoir comment, si » toutes ces choses ne sont pas dues à » tous, à tous est due la charité, et à » personne l'injustice ».

On le sait, ce code admirable de règles morales n'a pas satisfait les philosophes incrédules, il ne satisfait pas davantage les libres penseurs ; nous les entendons parler de je ne sais quelle morale *laïque ;* c'est morale *libre* sans doute qu'ils veulent dire.

Nous attendons avec une certaine impatience la publication de ce nouveau code.

D.

LES ÉVÉNEMENTS

Il s'effrite.

Après M. Caillaux, c'est M. Monis, ministre de la marine, qui démissionne. Le gouvernement français perd donc ses deux têtes qui n'étaient déjà pas bien fortes.

Cette démission n'a surpris personne, on la savait nécessaire. Le ministre de la marine pouvait difficilement conserver son portefeuille pendant le temps où il était soumis à une commission d'enquête.

Dès mercredi soir, M. Doumergue et ses principaux collaborateurs avaient décidé de prier leur collègue de bien vouloir céder la place. On dit que M. Monis n'était pas tout à fait de leur avis. Cependant hier matin, après plusieurs conversations, il reconnut que sa retraite était, à tous les égards, plus convenable tant pour lui que pour le cabinet. Cependant, sa lettre de démission n'a pas été publiée contrairement à l'usage et l'on s'en étonne quelque peu.

On pense que cette retraite ne sera pas simplement provisoire, comme on l'a tout d'abord pensé, mais qu'elle sera définitive. Il apparaît plus commode, paraît-il, de ne pas recourir à un expédient provisoire. Le successeur de M. Monis serait donc très prochainement désigné, mais son nom n'est pas encore connu. On parle soit d'un nouveau mouvement à l'intérieur même du cabinet, soit d'un appel à une personnalité politique étrangère au ministère.

Le ministère italien.

Le cabinet de M. Salandra est définitivement constitué à la suite de l'acceptation de M. Daneo, qui prend le portefeuille de l'instruction publique, de M. Cavasola, qui prend l'agriculture, et de M. Garri, qui reçoit la justice.

Il se compose des personnages suivants :

MM. Salandra, présidence et intérieur ;
Di San Giuliano, affaires étrangères ;
Martini, colonies ;
Ciuffelli, travaux publics ;
Rubini, trésor ;
Cavasola, agriculture ;
Daneo, instruction publique ;
Rava, finances ;
Spingardi, guerre ;
Millo, marine ;
Riccio, postes et télégraphes.

C'est un coup de barre à droite. On assure que le nouveau gouvernement abandonnera le projet de loi instituant le divorce.

Nouvelles Etrangères

La fin des armements ?

On mande de St-Pétersbourg au *Temps :*

Le *Novoié Vrémia* publie des déclarations d'un personnage russe qui constate la situation paradoxale résultant de la course aux armements et d'autre part du désir de paix de tous les Etats européens.

Le collaborateur du *Novoié Vrémia* dit qu'il a entendu déclarer à Berlin, par une personnalité hautement autorisée, qu'une alliance entre la Russie, la France, l'Allemagne et l'Angleterre serait la meilleure garantie de la paix.

La question de l'Alsace-Lorraine, le gros obstacle à la réalisation de cette politique pourrait être résolue, pense-t-on à Berlin, d'une manière favorable aux intérêts des deux parties. Ce n'est un secret pour personne que l'Autriche-Hongrie, à la mort du vieil empereur va être morcelée. L'Allemagne pourrait alors annexer des provinces allemandes et renoncer à l'Alsace-Lorraine en faveur de la France.

La Russie recevrait la Galicie. La Hongrie ainsi que la Bohême deviendraient des Etats indépendants. L'Italie trouverait également des avantages dans certaines concessions nouvelles pour elle, à qui l'alliance avec l'Autriche-Hongrie pèse plus que jamais. La politique romaine prouverait que les hommes d'Etat se rendent compte de plus en plus de l'écroulement prochain de la monarchie des Habsbourg.

Ce nouveau programme mettrait fin aux armements.

Le collaborateur ajoute qu'une telle solution, cela va sans dire, ne fait pas l'objet des pourparlers des chancelleries, mais il répète que la formation d'un nouveau groupement des puissances en connexité avec la chute de l'Autriche-Hongrie a fait l'objet de conversations de très influents personnages des bords de la Sprée et de la Seine, ainsi qu'à Pétersbourg.

Autour du Drame

L'ensevelissement de M. Calmette aura lieu aujourd'hui vendredi. Tout Paris y assistera. On s'attend à des manifestations. Aussi les forces de police seront-elles doublées et triplées.

Mme Caillaux a affirmé au secrétaire de Me Labori qu'elle regrettait de plus en plus son acte. Elle ajoute qu'elle l'avait commis dans un moment de démence.

En prison, elle passe son temps à écrire des lettres. Comme la plupart des détenues aisées, elle se fait apporter ses repas du dehors. M. Caillaux la visite chaque jour. Sans être déprimée, elle est sous le coup d'un certain abattement.

Sous ce titre : *Précisions nécessaires,* le *Figaro* publie les ligne suivantes:

Mme Caillaux, si nous en croyons certains journaux, a osé déclarer au commissaire de police que si elle s'était déterminée à commettre son crime, c'est que le *Figaro* avait publié une lettre qui la visait.

Le *Figaro* n'a publié aucune lettre visant Mme Caillaux. La seule lettre personnelle qu'il ait connue, et dont il a publié seulement les fragments *politiques,* était adressée à une personne dont chacun sait le nom, et qui ne pouvait s'en offenser, puisque notre infortuné directeur avait pris soin d'effacer les phrases personnelles. Cette lettre a été écrite en 1901. M. Caillaux n'a épousé Mme Léo Claretie qu'en 1911.

Mme Caillaux, d'après les mêmes journaux, a déclaré en outre aux magistrats qu'elle savait que M. Gaston Calmette allait publier d'autres lettres écrites par M. Caillaux avant son second mariage.

Cela est faux également. Gaston Calmette ne possédait aucune des lettres dont Mme Caillaux affirme avoir voulu empêcher, par son crime, la dangereuse publication.

L'unique document qui pouvait menacer le ministre des finances, et que nous possédions, était le rapport Fabre, lu jeudi à la Chambre par M. Barthou.

Nouvelles Suisses

Un soldat tué au tir

L'accident

Jeudi matin, à dix heures, un grave accident s'est produit au stand d'Yvonand, Vaud, où la première compagnie du bataillon 10 accomplissait des tirs individuels. Le soldat René Funck, qui remplissait les fonctions de cibarre, a été atteint au front par une balle : le projectile avait ricoché sur une poutre. Le blessé fut porté dans une ferme voisine, et le capitaine-médecin Rilliet, le premier lieutenant Thomas, le sergent sanitaire Giggenbach, l'appointé sanitaire Mièvre prodiguèrent leurs soins au blessé.

Le commandant du bataillon, prévenu, se rendit sur le lieu de l'accident et prit immédiatement toutes les mesures pour faire transporter le blessé à l'infirmerie d'Yverdon.

Le commandant de la 4e brigade, colonel de Meuron, était également sur les lieux.

La famille a été prévenue par le chef de la section, premier lieutenant Moricaud.

Le projectile n'a pu être extrait.

Ce déplorable accident a jeté la consternation dans le bataillon 10, où René Funk est très aimé de tous, de ses chefs comme de ses camarades.

Les tirs ont été interrompus au stand d'Yvonand et repris l'après-midi au stand du Roveray.

La mort à l'Infirmerie

Le soldat genevois Funk, du bataillon 10, blessé ce matin par une balle au stand d'Yvonand, au cours des exercices de tir de la première compagnie, a été transporté à l'Infirmerie de notre ville dans un état désespéré. Il est arrivé vers midi.

L'opération du trépan a dû être entreprise d'urgence. On n'a pas pu retrouver le projectile. Aussi, malgré tous les soins prodigués, le pauvre soldat a succombé à 2 h. 45 de l'après-midi.

L'appointé Alix avait accompagné M. Funk, qui était son ami, jusqu'à Yverdon, et est resté auprès de lui jusqu'au dernier soupir.

Mme Funk est arrivée à Yverdon, mais la victime avait déjà succombé.

Le malheureux soldat avait 27 ans.

L'enquête

Le major Bordier a ouvert une enquête sur les causes de l'accident.

On croit savoir que la balle a frappé le soldat après avoir fait ricochet sur une plaque de tôle et a pénétré très avant dans le cerveau.

D'autre part, on nous dit que deux accidents du même genre, bien que moins graves, se seraient déjà produits dans ce même stand ; l'un date de quelques années déjà, l'autre s'est produit l'an dernier. On croit que les causes du drame d'hier doivent être recherchées dans l'insuffisance des ouvrages de protection des cibarres.

L'impression à Genève

La femme de la victime, Mme Funk, est partie à midi pour Yverdon.

Au domicile du soldat blessé, c'est la plus profonde désolation. René Funk, qui habite rue du Léman 8, avec sa femme, ses beaux-parents et son petit garçon, effectuait son avant-dernier cours.

C'était un très aimable jeune homme et un des plus expérimentés ciseleurs de la place.

Un avocat neuchâtelois accusé de meurtre

Les journaux de Neuchâtel publient l'information suivante :

Mercredi matin, le Parquet de Pontarlier faisait écrouer, malgré ses protestations, M. Benjamin Jeanmairet, âgé de trente-quatre ans, célibataire, avocat à Neuchâtel, natif de Porrentruy (Suisse). Se trouvant mêlé, mardi soir, à 11 heures, à une rixe sans motifs bien déterminés entre consommateurs sortant des cafés de la rue des Halles, à Pontarlier, il est inculpé d'avoir donné le coup de couteau dont a été atteint au dos le sieur Aimé-Just Voynnet, âgé de trente ans, marié sans enfant, et manouvrier à Pontarlier.

Le blessé, porté à l'hôpital, est très faible par suite du sang perdu en abondance. L'avocat continue à nier être l'auteur de cette tentative de meurtre.

Connue jeudi à Neuchâtel, cette nouvelle a causé une grosse émotion. M. Jeanmairet compte beaucoup d'amis dans cette ville où il a fait ses études et ouvert un bureau d'avocat.

Ce jeune homme se rendait souvent à Pontarlier où un de ses frères est fonctionnaire à l'administration des postes suisses de la ville frontière. De caractère très doux, on estime ici qu'il ne peut être l'auteur du crime dont il est accusé.

Blessée par le train.

A la station de Gwatt, une fillette, âgée de quatre ans, nommée Clara Rentsch, a été atteinte par un train de marchandises et grièvement blessée.

Les Accidents.

On mande de Koelliken qu'un domestique de campagne, nommé Hartmann, âgé de 50 ans, a été attaqué par un taureau qui lui a perforé la poitrine et l'abdomen à coups de cornes. Le malheureux a été tué sur le coup.

Tué par un camion.

A la place Wettstein, Bâle, un garçon âgé de sept ans, est tombé sous un camion automobile et a été blessé si grièvement qu'il a succombé.

Football.

La match de football entre l'équipe nationale suisse et l'équipe italienne a été définitivement fixé au dimanche 5 avril, à Gênes. La revanche se jouera en Suisse.

Cambrioleur tué.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, un nommé Joseph Iaut, sorti récemment du pénitencier de Soleure, où il purgeait une peine de plusieurs années de détention, cherchait à cambrioler un magasin de cycles, à Olten, lorsque le propriétaire, réveillé par le bruit, tira sur lui un coup de revolver qui l'étendit raide mort.

Nouvelles Locales

Aux Apiculteurs

L'année 1913, de triste mémoire, est passée, mais non sans laisser des traces fâcheuses. La récolte de miel ayant été nulle ou à peu près à partir de juin, les abeilles en général ont demandé à être abondamment nourries l'automne dernier, pour affronter bravement les exigences de la longue réclusion de l'hiver. Certains ruchers où avaient été négligées ces précautions essentielles, se sont trouvés au retour du printemps dans un lamentable état. De différentes régions, on signale des colonies n'ayant pas répondu aux premiers appels du soleil de février. Les ruches mêmes qui ont opéré normalement leurs grandes sorties ne sont pas encore hors de danger, bien au contraire. C'est dès à présent que les greniers vont se vider plus rapidement encore, à mesure que le couvain se développera. Ceux qui n'ont pas encore procédé à la première visite feront bien de ne pas la différer trop longtemps. On trouve toujours, en cette saison, l'une ou l'autre belle journée qui permet au moins l'inspection sommaire des provisions, afin de pouvoir au besoin venir en aide aux colonies qui seraient guettées par la famine. Ne pas arriver trop tôt au printemps avec la nourriture, surtout liquide, voilà un précepte d'or en apiculture. Mais là où une impérieuse nécessité l'impose, il vaut mieux encore s'exposer à perdre quelques abeilles par un nourrissement anticipé, plutôt que de risquer le tout en s'appuyant sur des règles trop absolues.

De nos jours, plus que jamais, la condition de réussite dans toute entreprise repose non seulement sur un travail intelligent et méthodique, mais sur l'entente et l'harmonie parfaites entre tous ceux qui concourent au même but. L'association bien comprise, assise sur des bases solides, est devenue une force puissante qui franchit victorieusement les écueils contre lesquels se brisent souvent les efforts isolés ! La branche qui nous occupe n'échappe pas à cette loi commune et tout apiculteur qui désire marcher avec les procédés modernes, profiter des heureuses découvertes, braver les mauvaises années, en un mot, réussir à tout prix, doit nécessairement ne pas dédaigner les avantages de l'association. Les jeunes et les débutants, n'ont-ils pas à peu près, dans ce domaine, tout à apprendre ? Quant aux anciens praticiens qui n'ont connu que de beaux jours en apiculture (!), mais qui jusqu'à présent se sont tenus à l'écart, jouissant en égoïstes du fruit de leurs labeurs, nous les attendons en leur disant : « Enrôlez-vous sous le drapeau de notre Société, afin de nous faire profiter de votre longue expérience et nous révéler les secrets de la réussite ». D'une association plus compacte découlent plus de leçons réciproques, et se dégagent plus de lumières qui profitent aux intérêts généraux et à chacun en particulier. Aucun apiculteur ne devrait reculer devant le petit sacrifice à consentir pour devenir membre de la section valaisanne et par là de la Société romande, sacrifice qui se résume à 2 francs de finance d'entrée et 2 francs de cotisation annuelle. Les prochaines demandes d'adhésion pourront être présentées à l'assemblée générale qui se tiendra à Bramois en mai prochain.

Croirait-on que dans nos vallées nombre de propriétaires de ruchers ignorent même l'existence du *Bulletin d'apiculture* qui a été créé uniquement pour les apiculteurs, comme dirait La Palisse, et qui ne peut subsister que par eux. Ce guide précieux nous apporte chaque mois quantité de conseils utiles, de remarques intéressantes, de nouvelles diverses se rapportant aux abeilles. Dans les pages d'annonces nous trouvons ce qui est indispensable à quiconque ne tient pas à courtiser dame Routine — une foule d'adresses d'industriels, fabricants et fournisseurs d'articles apicoles de tous genres. Le prix modique de cet abonnement (2 fr. 10 pour les sociétaires et 3 fr. 10 pour les non sociétaires) se trouve souvent décuplé, centuplé même au bout de l'année par les profits que peut nous en procurer la lecture assidue.

Nul n'ignore que deux mois à peine nous séparent de l'Exposition nationale qui sera une belle manifestation patriotique. A cette occasion, le Valais ne restera pas dans l'ombre et chaque branche de notre agriculture voudra y être dignement représentée. Les apiculteurs ne pourront seuls s'en désintéresser. Ils ne refuseront pas d'apporter leur petite pierre à l'édification de cette œuvre qui restera comme un monument historique dans les annales de la Confédération.

En attendant que nous puissions organiser notre exposition temporaire des produits de l'année, que 1914 voudra bien nous distribuer moins chichement que sa devancière, nous devons apporter notre tribut à la Romande pour l'exposition collective permanente. A cet effet, les membres de la Section valaisanne qui auraient encore en réserve du miel de 1913 ou des années précédentes, et qu'ils désireraient présenter à l'Exposition, sont informés qu'ils peuvent encore adresser, sans tarder, un ou plusieurs bocaux de 1 kg. à M. R. Heyraud, vice-président de la Section valaisanne d'apiculture, à Saint-Maurice. Ce miel sera remboursé. Les bocaux sont fournis gratuitement et doivent être réclamés au secrétaire-caissier, Fr. Berthouzoz, à Premploz.

Une erreur

De la *Revue militaire suisse :*

Nous avons signalé l'erreur que l'on est en train de commettre dans l'organisation de l'instruction des fantassins de montagne. On l'aggrave encore au préjudice des convoyeurs.

S'il y a des soldats qu'il conviendrait de rompre à la pratique de leur métier, ce sont les convoyeurs. Leur service représente les trois quarts de l'utilisation des combattants sur nos hauts passages alpins. Le ravitaillement d'un bataillon n'exige pas moins de 68 mulets ; l'emploi de ses 800 fusils dépend directement de l'entretien, de l'ordre, du bon état de ces 68 bêtes ; quelques blessures de bât, quelques boiteries, quelques chutes au fond d'un ravin, quelques gaucheries sur un parcours accidenté, c'est autant de privations dont la troupe est menacée, une diminution de confiance dans les capacités des chefs, un affaiblissement du moral, donc une atteinte à l'esprit d'offensive ou de résistance. A la plaine déjà, un ravitaillement insuffisant aboutit à ces conséquences ; combien plus à la montagne où l'on souffre plus qu'à la plaine de la médiocrité des ressources locales, et où chacun a le sentiment de son éloignement et doit se préoccuper des surprises qui, même en la saison la plus favorable, résultent des conditions météorologiques instables.

Or, non seulement le nouveau régime prolonge inutilement, pour ne pas dire dangereusement, la période de plaine au cours de laquelle les convoyeurs ne

---

FEUILLETON DU NOUVELLISTE VALAISAN

42

EN SECRET ! (1)

par

Mary Floran

Et c'était pour assurer le secret qu'il agirait de la sorte.

Une lutte s'établit en Raoul : d'un côté la loyauté qu'avaient mise en son âme les exemples de ses parents, les leçons de son enfance. De l'autre, les accommodements coupables avec la bonne foi et la vérité auxquels l'avaient habitué les dangereuses relations de sa jeunesse, l'accoutumance des milieux frelatés ou pervers, et l'usage néfaste de tout fouler aux pieds, devoir et honneur compris, pour arriver à la satisfaction de ses passions.

Cette lutte fut vive. En lui deux époques étaient aux prises : Le traditionalisme, les sentiments ancestraux que, de père en fils, on se transmettait dans les familles, et qui enclavaient l'existence entière comme d'un garde-fou, préservant des chutes à l'abîme ; — l'arrivisme où tout est sacrifié, passé et avenir, à l'heure présente, pour en assurer la jouissance.

Tenaillé par ces influences diverses, Raoul souffrait cruellement. Deux heures sonnant à sa pendule de cuivre doré l'arrachèrent de son lit. Il ralluma sa lampe, rouvrit son tiroir pour regarder encore le billet qui représentait pour lui la tentation ultime. Il le retourna en tous sens.

« Tu ne peux pas te l'approprier ! » lui disait sa conscience, en lui montrant comme vain prétexte la signature apposée.

« Je ne peux pas, répétait-il, elle y a écrit son nom ! »

« Mais un nom, lui suggérait l'autre voix, celle de la passion maîtresse et inassouvie, un nom, cela s'efface !... »

Il atteignit dans son bureau une gomme...

Mais il ne s'en servit pas, et, fou d'indécision, torturé, alla se recoucher.

L'image de Claude s'évoqua alors devant ses yeux, de Claude si merveilleusement belle avec ses cheveux d'or rouge, sa carnation incomparablement laiteuse et ses yeux dont le regard, parfois brûlant, l'affolait ! Il allait donc renoncer à elle ? La carte reçue le matin ne lui annonçait-elle pas un congé imminent, sinon encore signifié.

La perdre! la perdre ! la voir à un autre! Bientôt peut-être... Et tout cela alors qu'il lui était possible...

... La nuit durait toujours, la nuit mauvaise conseillère, qui incite au vol, au crime !...

Raoul comprenait maintenant les malfaiteurs qui dérobent, qui tuent !... il les excusait presque !

Ah ! que ne pouvait-il pas recommencer sa vie, en arracher tout ce qui l'avait avilie !... Que ne pouvait-il sauvegarder tout ce qu'il avait si facilement jeté aux quatre vents : l'énergie de sa jeunesse, les dons de savoir et d'art qu'il avait gaspillés en pure perte, sa fortune, elle-même, qui lui eût assuré, jointe aux résultats d'une position acquise, une honnête aisance, digne de Claude. Mais maintenant, il était trop tard!

Qu'il avait donc été fou, maladroit et bête ! bête ! bête !...

Il se répétait ce mot comme pour assumer sur lui sa colère. Mais, subitement, il changea d'avis. Bête ! il avait pu l'être, ne l'était-il pas davantage maintenant, qu'ayant sous la main l'occasion de réparer matériellement son passé, et d'assurer son bonheur, il allait le laisser échapper par scrupule, par un vain scrupule ?...

Car, enfin, quel tort causerait-il à cette fille, qui ne désirait pas la fortune, et n'en saurait que faire ?...

Ce billet ne lui appartenait-il pas autant qu'à elle, puisqu'il le lui avait procuré, sans qu'elle y pensât, et qu'il avait été destiné à madame Signepay ? Il lui en remettrait le prix, cent sous, sous un prétexte.

Puis, lui en emprunter le capital, ce n'était pas la frustrer de son gain, puisqu'il le lui rendrait.

Au demeurant... qui est-ce qui le saurait jamais !...

Et, vaincu, Raoul revint à sa table. Minutieusement alors, mais machinalement, sans pensée, il décalqua sur le coin d'un autre billet à lui, la signature au crayon : Evelyne. Ensuite, sur le billet gagnant, il l'effaça...

Ceci fait, il se recoucha et, comme assommé, s'endormit d'un sommeil de brute.

XIX

Le lendemain matin, vers neuf heures, Evelyne frappa encore doucement à la porte de Raoul.

Il s'éveilla en sursaut. Immédiatement la conscience lui revint. Ce qu'il avait fait la nuit précédente lui apparut avec l'irrévocabilité des choses accomplies, il l'accepta tel, sans vouloir y revenir.

— As-tu mon courrier ! demanda-t-il à Evelyne.

— Oui, monsieur Raoul.

— Mets-le devant la porte et va me chercher une tasse de thé.

Il l'entendit s'éloigner et se leva : il voulait vérifier au grand jour son travail de la veille. Encore une fois, il tira les billets de leur cachette. Tout était en ordre : la signature parfaitement reproduite sur le billet nouveau ; l'autre, entièrement disparue du billet gagnant. On ne pouvait rien voir de la supercherie ; Evelyne était incapable de s'en apercevoir, et il était inadmissible qu'elle se rappelât les nombres compliqués dont elle n'avait pas pris note.

Raoul tira le verrou, prit son courrier et se recoucha.

Il n'avait que des lettres insignifiantes: rien de Claude.

Peu après, Evelyne entra, portant un plateau.

— Vous êtes encore souffrant, monsieur Raoul ? demanda-t-elle.

— Oui, fit-il laconiquement.

— Si l'on appelait le médecin ?

— Pour un mal de tête ? Tu devieus folle ? Je me reposerai ce matin, tantôt, j'irai à l'étude.

Elle allait sortir, il la rappela.

(A suivre).

(1) Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Calman-Levy, éditeur à Paris.

peuvent être mis en présence des principales difficultés qu'ils doivent apprendre à surmonter, mais par une économie, à notre avis mal entendue, on réduit la proportion des animaux de bât mis à leur disposition. Les écoles de recrues ne recevront plus qu'un mulet pour deux convoyeurs, ce qui équivaut à donner à l'homme le soin de sa bête de deux jours l'un. Le second, à quoi l'occupera-t-on ?

A faire de lui un soldat ! répondront les protagonistes du nouveau cours. Cela signifie, en l'espèce, qu'on le gavera d'exercice formel, car on n'a pas le choix pour l'exercer à autre chose. Il ne porte pas le fusil, ce qui exclut l'enseignement de la charge et du tir ; le service des avant-postes, le fonctionnement des patrouilles n'est pas son affaire non plus ; à peine peut-on songer à un rudiment de garde de police. Reste le « drill », réduit à la position normale, aux conversions individuelles et au pas cadencé, coupé de quelques intermèdes d'honneurs à rendre et de connaissance des grades. Le voilà en passe de devenir un excellent soldat du temps de paix ; il saura claquer des talons ; mais, selon toute probabilité, il sera un fichu convoyeur.

Il n'est pas douteux que plus d'un capitaine alpin se dira que si jamais il a la responsabilité d'une compagnie à la haute montagne, il préférera pour sa colonne de mulets treize bons montagnards valaisans des services complémentaires, qui font le demi-tour à gauche, mais savent conduire un mulet et le rendre « connaissant ». Commandés par un sous-officier énergique, ils sauront rejoindre à temps, avec toutes leurs bêtes. Plus d'un de nos futurs soldats convoyeurs à cinquante jours de plaine et quinze jours de montagne risque de n'en pas faire autant.

Et qui plus est, comme chez les fantassins, nous retardons le moment où nous disposerons d'officiers ayant acquis la pratique de leur fonction.

Réunions pédagogiques.

Le règlement de nos écoles primaires prévoit que MM. les instituteurs des différents districts doivent se réunir chaque année en conférence pour y discuter un sujet pédagogique à l'ordre du jour et qui a dû être préalablement traité par écrit. Celui de cette année concerne l'utilité et la bonne organisation des cours complémentaires, soit écoles de répétition.

La plupart des conférences n'ont pas encore eu lieu, la saison du printemps étant naturellement la plus favorable pour la tenue de ces réunions. Voici, en effet, d'après l'*Ecole primaire,* celles qui se tiendront le plus prochainement :

D. de Sierre. A Chippis, le 23 mars.
D. de Conthey. A Chamoson, le 24 mars.
D. de Sion. A Sion, le 26 mars.
D. d'Hérens. A Mase, le 2 avril.

Plus tard, MM. les régents de l'arrond.-occid. (St-Maurice et Monthey), auront leur tour. Ce sera pour le 15 avril, à Collonges.

Le « Molignon ».

On nous informe qu'à la suite du décès du regretté M. Paul Dénériaz, la maison Orsat frères, à Martigny, a racheté de l'hoirie tout le stock de marchandises et l'outillage, et continuera à Sion les encavages et, le commerce de gros. La marque bien connue du « Molignon », qu'il eût été regrettable de voir disparaître du marché des vins valaisans, sera exploitée, avec la même étiquette, à la maison principale de Martigny.

Val d'Illiez.

Une pieuse paroissienne de Val d'Illiez, Mlle S. Esborrat, décédée dernièrement dans cette localité, a fait, par testament, pour 1200 francs de legs pies.

Succès.

Nous apprenons avec plaisir que M. Léon Delaloye, d'Ardon, vient de passer avec grand succès, à Genève, son examen pour l'obtention du diplôme de médecin-chirurgien-dentiste. Nos félicitations.

Iselle. — *Rixe mortelle.*

Un ouvrier italien, nommé Savia, au cours d'une discussion, a tué d'un coup de revolver son beau-frère.

Le meurtrier a été arrêté.

La lettre-télégramme.

Une ordonnance du Conseil fédéral prévoit l'entrée en vigueur, dès le 1er avril, de la lettre-télégramme. Celle-ci n'est autre chose qu'une dépêche adressée par le bureau du télégraphe de l'expéditeur au bureau du télégraphe du destinataire, mais transmise à ce dernier par la voie de la poste.

Ces sortes de dépêches ne seront reçues qu'entre six heures du soir et minuit, afin qu'elles puissent être distribuées par les facteurs de la poste à la première tournée du matin.

Dans le cas où la station destinataire ne serait pas ouverte jour et nuit, les lettres-télégrammes à son adresse doivent autant que possible être consignées une heure avant la fermeture du bureau de destination. Elles doivent être écrites en langage courant et porter sur l'adresse l'indication : lettre-télégramme. Toutefois, l'adresse peut être abrégée et porter la mention : poste restante. De même l'expéditeur a la faculté de demander la transmission de sa lettre-télégramme par exprès postal.

C'est là une heureuse institution dont nos voisins de France bénéficient déjà depuis longtemps.

Protégeons les petits oiseaux. (1)

Le printemps va revenir avec son charmant cortège d'hirondelles, de mésanges et de pinsons.

Nous engageons vivement maîtres et maîtresses à ne pas laisser échapper cette occasion de rappeler à leurs élèves combien sont utiles les oiseaux que, suivant les vers délicieux de Rostand, le Ciel a munis

de bons petits outils de corne blonds ou noirs qui sont des sécateurs ou des échenilloirs et qui deviennent ainsi les auxiliaires les plus précieux de l'agriculteur et du vigneron.

Que l'on recommande aux enfants de respecter les nids, de ne jamais les détruire, ce qui serait commettre l'action la plus sotte et la plus odieuse, de ne point jeter de pierres aux chantres de nos bois, de ne pas les retenir en captivité. Qu'on leur apprenne, au contraire, à fabriquer des nichoirs, à protéger les couvées et à voir dans les oiseaux, non des souffre-douleur, mais de gracieux petits êtres qui rendent à l'homme d'innombrables services et égayent son existence par leurs joyeux gazouillements.

L'utilité des oiseaux, voilà un sujet de composition tout indiqué à cette époque de l'année.

(1) Le charmant petit article ci-dessus a été tiré de l'**Ecole Primaire,** organe absolument indispensable au personnel enseignant, aux présidents des Commissions scolaires et à tous ceux qui s'occupent des questions d'éducation et d'instruction. On sait que l'**Ecole Primaire,** dont les articles sont d'un grand intérêt documentaire, a, à sa tête, l'honorable M. Pignat, 1er secrétaire au Département de l'Instruction publique qui est aussi le directeur de la charmante revue pour la jeunesse, le **Jeune Catholique.**

Mort de M. le Chne Fournier Rd Curé de Choëx

Vendredi matin, à 9 heures, est décédé, à l'âge de 62 ans, M. le chanoine Maurice Fournier, Rd Curé de Choëx.

Nous reviendrons sur cette belle carrière sacerdotale. Originaire de Nendaz, M. le chanoine Fournier entra au noviciat de l'Abbaye de St-Maurice en 1874, et il fit sa profession solennelle en 1878. Successivement vicaire à Salvan et à St-Maurice, curé à Finhaut, à Vollèges, de 1888 à 1904, année où il fut nommé administrateur de la paroisse de Choëx, M. Fournier a partout laissé le souvenir d'un prêtre excessivement charitable et zélé pour le salut des âmes.

Atteint, depuis tantôt deux ans, de paralysie, M. le chanoine Fournier était parfaitement résigné à sa grande épreuve, et il est mort dans des sentiments de foi et de piété vraiment admirables.

Les obsèques auront lieu, à Choëx, lundi à 10 heures et demie.

La neige au Simplon.

Des neiges abondantes tombent dans le nord de l'Italie ; une grosse avalanche est descendue entre le village de Simplon et les gorges de Gondo ; la route est coupée ; il faudra 2 à 3 jours pour la déblayer.

Les trains d'Italie subissent de gros retards. Hier, l'express 37 qui arrive à Lausanne à 2 h. 40, était encore à Brigue à 3 heures. L'express 137 du Lœtschberg eut un retard de 2 heures. Il y a 25 centimètres de neige à Domodossola.

Dernier Courrier

Des sinistres

VENISE, 20. — Voici les renseignements au sujet de la collision d'un « vaporetto » et d'un torpilleur :

Un petit vapeur de la compagnie municipale de navigation revenait du Lido avec environ 80 personnes ; il entra en collision avec le torpilleur « 56-D » ; le vapeur coula et la plupart des passagers se noyèrent; on a retrouvé 6 cadavres dont celui du fils du consul de Russie.

Un des rescapés a dit que l'équipage et le pilote étaient distraits par le vol d'un hydroavion et ne virent pas le torpilleur.

On dit, en dernière heure, que le nombre des victimes serait de 28.

ALGER, 20. — Le bateau de pêche « Charlemagne », monté par le patron et ses quatre enfants, a fait naufrage au large de la plage de Filfa par une violente tempête. Le père et deux de ses enfants se sont noyés ; les deux autres nagèrent pendant 6 heures et échouèrent sur la plage où la mer en a repris un qui a disparu dans les flots. L'autre fut retrouvé inanimé par les indigènes et transporté à Philippeville où il a repris connaissance.

Une marâtre

BRUXELLES, 20. — Une femme, qui vivait en mauvaise intelligence avec son fils marié et père d'une fillette, rencontra celle-ci sur la route à Aulnois, au moment où l'enfant revenait de l'école ; elle lui porta sur la tête sept coups de serpette et s'enfuit ; la fillette a succombé à ses blessures.

La pluie des suffragettes

LONDRES, 20. — Au moment où le roi et la reine se rendaient à l'institut des aveugles, des suffragettes, postées à des fenêtres, ont fait pleuvoir des quantités de brochures dans la voiture des souverains.

ROYAL BIOGRAPHE. — Martigny. — Demain Dimanche le 22 mars, en matinée et soirée. Au programme : « Le Pathé Sournal » dans ses informations d'actualité : « Enlevez donc votre tonneau », comique : « A travers la Crimée », nature en couleurs ; « Les Pantins », scène dramatique en trois parties d'après la pièce de M. Grillet ; les Pantins dont les situations empoignent le spectateur et l'étreignent jusqu'à l'âme, offrent la triste antithèse de la vie des comédiens, dont le masque de gaieté factice cache souvent les larmes et la misère ; cette scène, d'un réalisme navrant, est interprétée par des artistes de choix de la Société Cinématographique des artistes et gens de lettres, durée 1 h. ¼; et pour compléter « Rigadin ressemble au ministre » scène comique jouée par l'inégalable Prince.

Pour l'ossature délicate.

Arrive-t-il que des enfants ne veulent pas se développer normalement, il n'existe aucun fortifiant plus digne de confiance que l'Emulsion Scott d'huile de foie de morue qui s'est parfaitement qualifiée propre à former et fortifier le système osseux et à soutenir le corps. Les principes nutritifs qu'elle contient excitent la croissance d'os droits et solides et soutiennent le développement général à un si haut degré que les enfants sautent bientôt à qui mieux mieux.

Néanmoins, l'Emulsion Scott, seule, aucune autre !

Prix : 2 fr. 50 et 5 francs.

Emulsion SCOTT

ÉCONOMISEZ 20 cts.
sur chaque 75 cts. de dépense pour vos lessives.

Demandez à votre épicier les paquets de Sodex qui contiennent les coupons spéciaux „OMO" Collectionnez 5 de ces coupons et votre épicier vous remettra gratis un paquet de „OMO" à 20 cts. L'„OMO" est le nouveau produit scientifique pour blanchir et laver.

Les paquets de Sodex qui contiennent ce coupon spécial portent l'étiquette ... ...

Pour recevoir un paquet de OMO voyez le COUPON que contient ce paquet

C'est au siècle des records où presque chaque semaine en apporte un nouveau, qu'il est important et fort intéressant, de posséder un **vrai chronomètre** sortant d'une fabrique qui tient le **record universel** de précision sur **3 observatoires astronomiques et navales.** Le nouveau catalogue 1914 de la maison **E. LEICHT-MAYER & Co., Lucerne,** Kurplatz, No 17, qui est envoyé gratis et franco sur demande, donne tous les détails nécessaires sur les **chronomètres Ulysse Nardin, Locle et Genève** comme sur les **marques les plus renommées** de **montre de précision** de tous les prix. C'est au moment de quitter les écoles et d'entrer aux universités que ce catalogue intéressera bien des personnes. 540

Catarrhes, maux de gorge

« Je puis recommander les Pastilles **Wybert-Gaba** à tous ceux qui souffrent de la toux, de maux de cou ou de catarrhe, parce que j'ai reconnu leur efficacité remarquable contre ces affections. »

1394 **J. W. à Rikon.**

En vente partout à 1 franc la boîte 1385
Demander expressément les **Pastilles Gaba.**

Rhumatismes, Douleurs.

A tous ceux, jeunes ou vieux, qui souffrent de rhumatismes, lumbago, goutte ou de douleurs dans le dos, nous recommandons chaudement le célèbre **emplâtre « Rocco »,** qui agit avec une remarquable efficacité contre tous ces maux. 1448

Exiger le nom **« Rocco ».**
Dans toutes les pharmacies à 1 fr. 25.

NÉVRALGIE MIGRAINE, INSOMNIE, Maux de Tête **KEFOL**
Seul REMÈDE SOUVERAIN
Boîte (10 poudres) 1 50. Ch. Bourquin, phien, Genève
Toutes Pharmacies Exiger le KEFOL

Aucune demande de changement d'adresse ne sera prise en considération, si elle n'est accompagnée de 20 centimes en timbres-poste.

A moins qu'il ne s'agisse d'une période de 15 jours au plus, il ne faut pas compter sur la réexpédition du journal à la nouvelle adresse par l'ancien bureau de réception. Il est bien préférable, il est même nécessaire pour obtenir un service prompt et régulier, de s'adresser directement à l'administration du journal.

DRAPS-NOUVEAUTÉS
Printemps-Eté 1914
Pour Dames et Messieurs. Travail soigné.
F. Lorenc, Marchand tailleur. St-MAURICE. 17

Royal Biographe, Martigny
A 3 h. Dimanche 22 mars. A 8 h. ½
" Les Pantins "
Scène dramatique en 3 parties.
— Film d'art PATHÉ FRÈRES. —

— Dimanche le 22 courant —
Grande salle de l'Hôtel des Alpes
A l'occasion de la Mi-Carême
BAL PUBLIC

SAINT-MAURICE
Aux ménagères
Comme toujours
GRAINES
de 1er choix
Magasin Veuve J. DIONISOTTI.

Apprenti - - - - - boucher
place vacante pour de suite ou à convenir.
S'adres. *Boucherie Jeanneneret. St-Blaise, Neuchâtel.)*

On demande pour hôtel saison été un bon
garçon de cuisine
pouvant faire la cafeterie et aider en cuisine.
Adresser offres Bureau du Journal.

ON CHERCHE
une jeune fille
forte et honnête pour aider et apprendre à faire un ménage soigné.
Mme PETOUD Terreaux, 2, LAUSANNE.

Matériaux de construction
Fabrique de carreaux pour dallages et tuyaux en ciment. 1560
Gétaz & Romang
Vevey-Lausanne-Montreux
Dallages et revêtements céramiques
Appareils sanitaires pour Bains, Toilettes, W.-C., etc.

A vendre à Monthey
Domaine de situation unique, maison d'habitation, neuve, de trois appartements d'où l'on jouit d'une vue superbe sur la ville et les environs; magnifique ferme et terrain attenant formant enclos.
S'adresser à FAVRE Paul, empl. C. F. F. à MONTHEY. 547

La mode favorite
Album international de plus *de 500 modèles élégants pr dames. Prix fr. 1 —*
Patrons "FAVORITE"
S'adresser à la maison *Erlanger frères, Lucerne.* 439

A vendre
mille litres, du
VIN FENDANT
DE FULLY - Récolte 1913.
S'adresser au Nouvelliste qui indiquera

Pianos & Harmoniums
neufs et d'occasion. Gramophones et disques, Violons, violoncelles et contrebasses. 28
H. HALLENBARTER, Sion

A vendre
un BREAK à 12 places
ayant très peu servi, faute d'emploi, après l'exploitation du Tram Aigle-Sepey-Diablerets. Céderait à très bas prix. S'adr. à J. LOVEY, Entrepreneur Postal, Aigle.

A vendre, à Bagnes, faute d'emploi,
belle mule
sage. âgée de cinq ans.
S'adresser par écrit au Bureau du journal.

MODES
Mlle Capt, bâtiment des Postes, Martigny
EXPOSITION CONTINUELLE chaque LUNDI de toutes les nouveautés de la saison.
Grand choix de chapeaux pour enfants dans tous les prix.
—o— Réparations soignées. —o—
Le magasin sera ouvert tout le mois d'avril.

Sierre-Chippis

La Société Anonyme pour l'Industrie de l'Aluminium Neuhausen, Succursale de Chippis, rappelle au public et à tous les intéressés que, conformément à la Police des Chemins de fer, *il est expressément défendu de circuler sur la voie de son chemin de fer industriel.*

Toute contravention sera rigoureusement punie.

Chippis, le 19 mars 1914.

L'Administration.

Die Aluminium-Industrie-Aktien-Gesellschaft Neuhausen Filiale Chippis, macht wiederholt darauf aufmerksam, dass gemäss Eisenbahn-Polizeigesetz, es jedermann *streng verboten* ist, den *Fussweg längs des Industrielgeleises Chippis-Sierre* zu benützen

Zuwiderhandelnde werden streng bestraft.

Chippis, den 19 März 1914.

Die Verwaltung.

IMPRIMERIE St-AUGUSTIN
St-Maurice
Impressions en tous genres, pour commerce et industrie.

Attention !

Où allez-vous chercher vos chaussures ?

Chez Lucy MÉDICOZ, Vouvry

qui vient de recevoir un grand choix d'articles en tous genres pour la saison d'été. Chaussures fines et ordinaires, ainsi que pantoufles sandales, lasting. etc. aux prix les plus avantageux.

Se recommande.

A vendre à Monthey

maison, rue de la gare

comprenant **magasin**

grande cave, 3 appartements de 2 chambres et une cuisine, galetas et dépendances. — Excellente situation pour petit commerce. Conditions très favorables.

S'adresser à Is. MARCLAY, avocat.

Immeubles à vendre

à MARTIGNY-BOURG — Rue du Marché.

Le 1er étage de l'ancienne maison Couchepin, composé de 5 pièces, cave, part de galetas, eau, gaz et lumière.

Une grange avec remise, écurie et place rière la dite maison.

Dans la même maison :

Un rez de chaussée servant actuellement de café, composé de 2 grandes pièces avec cave, part de galetas, eau et lumière.

Ces deux locaux peuvent se vendre séparément.

S'adres. à M. Léonce EMONET, Négt. à Martigny-Bourg.

Le soussigné a l'honneur d'informer ses amis et connaissances et le public en général qu'il a repris à partir de mars le

Café de la Dent-Blanche

Rue du Rhône, Sion

Par des consommations de choix, il espère s'attirer leur clientèle. Emile ROSSIER.

A la même adresse on offre un appartement à louer.

Magasins ORSAT Martigny

A l'occasion de Pâques et de la Ire communion

Beau choix de Vêtements pour jeunes gens & enfants

Chapeaux. Chemises. Cravates.

Carrière de marbre

--- de Collombey ---

Bourgeoisie de Collombey-Muraz met en soumission pour le terme de trente ans

la concession de la carrière de marbre ci-devant exploitée par MM. de Lavallaz. On peut prendre connaissance des conditions au **bureau Municipal à Collombey** où seront reçues les soumissions **jusqu'au 18 avril à midi.**

L'administration.

A la Ville de Paris

— SION —

Nous avons l'honneur d'informer notre nombreuse clientèle et le public que prochainement nos magasins seront transférés, rue de Lausanne, angles des rues du Rhône et des Portes-Neuves, c'est-à-dire aussitôt que les travaux actuels de transformation seront terminés.

D'ici là, nous liquiderons à tous prix tous les tissus et confections, chapellerie, chemiserie, chaussures, etc. etc.

Les acheteurs, pour Pâques, de robes, de costumes d'enfants, de complets, de chaussures, ou d'autres articles quelconques réaliseront une **économie de 20 à 30 %** en achetant chez nous.

Choix immense de coupons en lainage pour robes et draps pour vêtements

Prendre en considération que toutes les marchandises sont de première fraîcheur et de qualité supérieure.

La Société - - -

AGRARIA

- - - à Palézieux-gare

Prépare selon les règles physiologiques les mieux comprises, les meilleurs succédanés du lait pour l'élevage des veaux et porcelets. *Convient particulièrement avec le lait écremé.*

Seule maison répondant en tous points aux exigences des conditions économiques du temps présent.

Prix moyen de vente, 50 cts le kg. fco partout. 504

SEMENCES

Pommes de terre à grand rendement :

Early rose printanières, 14 frs les 100 kgs.
Couronnes impériales 14 frs les 100 kgs.
Fin de siècles, 11 frs les 100 kg. etc.

Rabais par quantité. Ces variétés ont fait leurs preuves et sont supérieures à toutes les autres.

Avoines semences, Géante, Ligovo, de Poméranie, de Bohême et autres provenances au plus bas prix.

Vins et Grains H. CHERBULLIEZ

Jumelles 4. Lausanne, Téléphone 620

Favorisez votre journal par vos annonces

Offres & demandes DE PLACES

Jeune fille

de 19 ans ayant fait son apprentissage de tailleuse cherche place comme

lingère

dans un hôtel.

S'adresser au Nouvelliste.

On demande de suite

une bonne fille

de cuisine, de 20 à 30 ans parlant français.

S'adres. Pension Les Lilas, Leysin.

On demande

fille pour calendre, pr employés ; **fille à café ; fille d'office et de cuisine.**

S'adr. Bureau Ruchet, place St-François 11, Lausane. 499

On demande une

Jeune fille

pour aider au ménage. Offres et conditions à Mr BOCHERENS, Place **Bex**.

Un jeune homme

de 25 ans, ayant déja fait du service, *cherche place comme*

casserolier

S'adresser au bureau de l'état civil, Chamoson.

ON DEMANDE

deux bons

--mineurs--

pour exploitation de carrière à tâche.

Offres par écrit à SPRING Frères, architectes-constructeurs, Genève.

Bureau de placement Aigle demande avec bons gages : **domestiques** pour la vigne et la campagne, **bonnes à tout faire, filles de chambre.**

Ancienne et importante Maison française, d'huiles de Provence accepte

Représentants à la commission

sérieux et actifs. Conditions avantageuses Visités de suite. Ecrire sous *R 1138 L à Haasenstein & Vogler, Lausanne.*

Fabrique de Confiserie et Biscuits cherche pour de suite

Représentant

à la commission bien introduit dans le canton du Valais

Adr. offres et certificats sous chiffre *J 11157 L à Haasenstein et Vogler, Lausanne*

Matériaux de construction

MULTONE Frères

entrepreneurs, MONTHEY

Chaux-ciments-gypses

Briques, Planelles et Tuyaux

Bordures en ciment pr jardins.

Fromages

maigre, excellente qualité, à 1 fr. et 1 fr. 20 le kilog, mi-gras 1 fr. 40, gras extra 1 fr. 70. — Expéditions soignées. — GLEYRE & PINGOUD, 13 Rue St-François, Lausanne 281

Vins

blancs et rouges excellents, de table et de coupage, pareils à ceux du pays (vinification faite par mes soins et d'après les procédés suisses) de provenance directe, de France, Italie, Espagne; Chianti vieux et nouveau en bombonnes d'origine au plus BAS PRIX du jour, rabais pr Hôtels et Pensions et par quantités. H. CHERBULLIEZ, vins et grains, Jumelles 4, Lausanne. Tél. 620. Envoi d'échantillons sur demande, dégustation préférée. 353

LOTS

en faveur d'un **théâtre national** pour les **représentations Guill. Tell à Altdorf. Grande œuvre patriotique.** Gros lots en espèce de **fr 50.000, 20.000, 5000** etc. Sur chaque série de 25 billets un gagnant de fr. 5.— jusqu'à 50.000. Sur 15 billets un, sur 25 billets deux billets gratuits. 138

Envoi des billets à 1 fr. — contre remboursement par le **Bureau central de la loterie de Berne, Passage de Werdt.** No 103

Banque Coopérative Suisse

MARTIGNY

St-Gall, Zurich, Rorschach, Appenzell, Brigue

Nous bonifions :

4 % en **COMPTE-COURANT** (Valeur toujours disponible)

4 ¼ % en carnets d'**ÉPARGNE** et de **DÉPOT,**

4 ½ % contre **OBLIGATIONS** de Fr. 500.- et plus, 1 à 5 ans ferme.

Nous remettons des **PARTS SOCIALES** de Fr. 1000.- finance d'entrée Fr. 10. — par part.

Toutes opérations de banque.

Chèques postaux No II 640

300 *LA DIRECTION.*

CINEMA THEATRE APOLLO

Grande salle de l'Union — **BEX**

Dimanche 22 Mars

Dimanche 22 Mars, 2 grandes séances cinématographiques

Matinée 3 h. précises. — Soir 8 h. 30

PROGRAMME

Les Côtes pittoresques de la Catalogne
(Documentaire en couleurs.)

Un gaz dangereux à expirer
(Instructif.)

Arthème charretier par amour
(Hilarant comique.)

L'OR ET L'EAU
(Grand Drame entre chercheur d'or.)

Quelques singeries
(Scène Comique.)

Tit et sa sœur à la campagne
(Joyeux Vaudeville.)

ENTR'ACTE

Les yeux de la Bayadère
Grand drame en 3 parties; grande scène de la vie moderne dans le monde des artistes.

Caza fait des échanges
(Comique fou rire.)

Lundi 23 Mars à 8 h. 30 précises
soirée de gala sans augmentation de prix. Programme presque entièrement changé.

PROGRAMME

Eclair-Journal
(très intéressant.)

Trente ans ou la vie d'un joueur
en trois parties d'après le célèbre drame de Victor Ducange et Dinaux. Les personnes qui ont lu ce roman émouvant entre tous voudront le voir passer sur l'écran de l'Apollo.

Enorme succès

Prix des places: 1res 1 fr. — 2mes 0 fr. 80 — 3mes 0 fr. 60.

ÉPARGNE SUISSE

Siège social: GENÈVE 11, Rue du Prince.

Société mutuelle et coopérative

(Titre XXVII du Code fédéral des Obligations)

CONSTITUTION D'UN CAPITAL
par des versements minimes
à partir de 5 francs par mois

CAPITAL GARANTI — SÉCURITÉ ABSOLUE
Convient également à l'enfant

Les fonds capitalisés dès le premier versement sont convertis en obligations à primes de 1er ordre.

Le Portefeuille initial est constitué par les Fondateurs

Bonnes chances de gain sans risque pour le capital 32

Demandez Prospectus et Statuts

Le Dépuratif végétal, du Dr HENRI, de Paris

dénommé à juste titre le **ROI DES DÉPURATIFS,** est infaillible contre les migraines, aigreurs d'estomac, constipation, vertiges, démangeaisons, boutons, etc. **IL AGIT SUR LE SANG COMME UN FILTRE** en le débarrassant de toutes ses impuretés. Se prend toute l'année.

Le flac. 1 fr. 25. La cure de 6 flacons., 6 fr. 50

Dépôt en Valais : MM. DELACOSTE, REY, LOVEY, ZIMMERMANN, BURGENER, **pharmaciens.** 40

Le « Nouvelliste Valaisan » 5 cent. le Numéro.

A vendre

un bon velo

très peu usagé. Prix avantageux.

S'adres à E. Gadel, magasin de chaussures Ryser. Martigny-Ville.

UN AGRICULTEUR FRIBOURGEOIS

pouvant fournir de bonnes références,

désire emprunter la somme de **5000** frs. par titre. Offre comme garantie la généralité de ses biens et au besoin une caution.

Faire les offres par écrit au bureau du Journal.

- Boucherie agricole -

Place St-Laurent, Lausanne

expédie contre remboursement viande du pays.

Bœuf à rôtir le kg. 2.20
» » bouillir » dep. 1.40
Belle graisse fondue qualité super., le kg. 1.20.
Franco port dès 5 kgs.

E. BOURGEOIS

A vendre

peupliers Eucalyptus suisse (dit sarcé) et *plantes de verne, noires et blanches*

S'adresser à ECHENARD, à Chessel.

Vieux

fromage maigre

savoureux, pr manger à la main, expédie *par 8 kg. à 90 cts le kg.* franco contre remboursement.

Kummer, Perles près Bienne

CONTRE

Toux
Grippe
Coqueluche
Rougeole

prenez le

LOTERIE du Sanatorium

St-François, à Zoug.

12784 gagnants de frs

350,000

GROS LOTS :

1 à **50,000**
1 à **40,000**
1 à **30,000**
1 à **20,000**
1 à **10,000**
2 à **5,000**

etc. etc. *en espèces.*

Prix du billet Fr. 1. —

Tirage Mai 1914

Loterie du Musée d'Histoire Nat. Aarau

8899 gagnants de Frs

160.000

gros lot **25,000**
10,000. — 5,000. — etc.
Prix du billet fr. 1. — sur 15 billets, 1 gratuit,

Loterie pour la Construction du Théâtre à Sursee

4454 gagnants de frs

75.000

gros lots : **30.000.— 50.000 etc,** en espèces.

Prix du billet 1 franc.
11 billets pour 10 francs.
23 » » 20 francs.

Envoi contre remboursement par

Madame B. PEYER,

Rue Bergalone 10, Genève 7.

Crédit Foncier DE FRANCE

Obligations communales 1912.
Intérêt 3 % l'an.

12 TIRAGES ANNUELS

Tirage du 22 mars. —o— Gros lot :

Frs. 100.000

Dès le premier versement de 5 francs on participe à tous les tirages avec droit à la totalité du lot gagné.

Formation d'Associations sur valeurs à lots

Groupements limités à 100 membres qui participent pendant

26 mois à 115 tirages avec 200 titres

Au total 6.000 Lots dont deux de francs

UN MILLION

Au bout de 26 mois l'actif en titres ainsi que les lots gagnés sont répartis entre les participants. 416

Le remboursement intégral du capital versé plus les intérêts est garanti à tous les sociétaires.

CALENDRIER DES TIRAGES
et prospectus détaillés gratis sur demande.

BANQUE G. PHILIPPIN & Cie

• NEUCHÂTEL •

PLACE PIAGET

LINCIO & GATTI

--- Monthey ---

Fers & Quincaillerie Poutrelles N. P. I. U

Tuyaux fer étiré et fonte. Tôles galvanisées ondulées et planes pour toitures.

Outils aratoires

Fourneaux Potagers

Poussettes et petits chars d'enfants

Graines Fourragères. 491

Mélanie PIGNAT - SION

Rue de Lausanne — En face de la Consommation

92 GANTERIE EN TOUS GENRES

Fleurs et couronnes artificielles. — Voiles et couronnes de mariées. — Articles d'enfants : capots, langes, brassières, bonnets. — Franges et galons or pour églises. — Ceintures pour prêtres. — Mercerie et passementerie. — Châles, lainages, corsets, etc. — Fichus soie et foulards. Fleurs et bouquets de baptême et pr conscrits **Couronnes mortuaires** (de 1 fr. 60 à 60 fr.)

--- AGRICULTEURS ---

Plus n'est besoin de vous dire que si vous voulez **des arbres fruitiers de tous genres avec reprise assurée et garantie des variétés,** votre propre intérêt vous guidera directement dans nos pépinières, où vous trouverez du beau plan fruitier, greffé et élevé sur place.

Pépinières du Domaine des Iles, MARTIGNY

— C. PETER —

La cure du Printemps

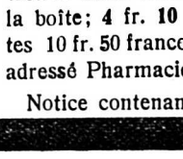

Voici le Printemps, et tout le monde sait qu'à cette époque de l'année le Sang, ce grand dispensateur de la santé a tendance à s'échauffer et à amener les plus graves désordres dans l'organisme.

Il est donc indispensable de veiller à la bonne Circulation du Sang qui doit vivifier tous les organes sans les congestionner.

L'expérience a suffisamment prouvé que la

JOUVENCE de l'Abbé Soury

uniquement composée de plantes, dont les principes actifs ont été extraits par un procédé spécial, est le meilleur Régulateur de la Circulation du Sang, qui soit connu.

Tout le monde fait maintenant la Cure de Printemps avec la JOUVENCE de l'Abbé SOURY qui guérit les Troubles de la Circulation du Sang, les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin et des Nerfs, les Migraines, les Névralgies ; toutes les **Maladies intérieures** de la Femme, les Accidents du **RETOUR D'AGE,** les Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, Congestions, etc.

Une cure de six semaines, c'est bien peu de chose, quand on songe aux différents malaises que l'on évitera grâce à cette sage précaution. 539

La **JOUVENCE DE L'ABBE SOURY** se trouve dans toutes les pharmacies: **3 fr. 50** la boîte; **4 fr. 10** franco gare. Les trois boîtes 10 fr. 50 franco gare contre mandat-poste adressé Pharmacie **Mag. Dumontier,** à Rouen.

Notice contenant renseignements, gratis.)